

Le 2 mars 2020

## Technicolor : Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce

Conformément à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce, Technicolor publie ci-après le nombre total de droits de vote existant et le nombre d'actions composant son capital à la date de publication de l'avis préalable de réunion à son Assemblée générale convoquée le 23 mars 2020.

<b>Actions Technicolor (Code ISIN FR0010918292)</b>		
<b>Date</b>	<b>Nombre d'actions composant le capital social</b>	<b>Nombre de droits de vote</b>
17 février 2020 <sup>(1)</sup>	414,461,178	Nombre de droits de vote théoriques <sup>(2)</sup> : 414,461,178
		Nombre de droits de vote exerçables en assemblée : 414,461,178

(1) Date de l'avis préalable de réunion valant avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO).

(2) Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

\* \*

\*

### A propos de Technicolor

[www.technicolor.com](http://www.technicolor.com) – Suivez-nous : [@Technicolor](https://twitter.com/Technicolor) - [linkedin.com/company/technicolor](https://www.linkedin.com/company/technicolor)

**Les actions Technicolor sont enregistrées sur Euronext Paris (TCH) et sont négociables aux Etats-Unis sur le marché OTCQX (TCLRY).**